

Note de service | Memo

Date Le 20 octobre 2022 / October 20, 2022

Dest. / To Tous les employés et les médecins / All employees and physicians

Copies à / To Équipe de leadership / Leadership Team

Mise à jour – Prévention et contrôle des infections

Période d'isolement des contacts (patients) des cas de COVID-19 et durée d'une écloSION/situation d'exposition

Les données probantes sur la diminution de la période d'incubation des variants d'Omicron à une moyenne de 5 jours nous poussent à réduire la période d'isolement des contacts des cas de COVID-19 de 10 à 7 jours et la durée d'une éclosion/situation d'exposition de 20 à 14 jours à compter d'aujourd'hui. Toutefois, pour ce qui est des cas positifs de COVID-19, il faut toujours suivre les mêmes consignes concernant la période d'isolement. Veuillez suivre [les aide-mémoires, les guides, etc.](#), pour connaître les directives en vigueur. Nous continuerons à suivre la situation de près et nous vous tiendrons au courant de tout changement.

Directives : voyages internationaux

Puisque les règlements sur les voyages internationaux ont changé à l'échelle fédérale et provinciale, nous avons aussi fait une mise à jour à ce sujet pour les patients et les PSD. À compter d'immédiatement, il n'y aura plus de restrictions liées aux voyages à l'international. Les aide-mémoires, les guides, etc., ont tous été mis à jour pour refléter ce changement.

Update – Infection Prevention and Control

Isolation period for contacts (patients) of COVID-19 cases and duration of an outbreak/exposure situation

Given evidence-based data on the reduction of the incubation period for Omicron variants to an average of 5 days, we are reducing the isolation period for contacts of COVID-19 cases from 10 to 7 days and the duration of an outbreak/exposure situation from 20 to 14 days effective today. As for positive cases of COVID-19, however, current isolation guidelines must continue to be observed. Please refer to [quick references, guides, etc.](#) for current guidelines. We will continue to monitor the situation closely and will inform you of any change.

Guidelines: international travel

As regulations surrounding international travel have changed on the federal and provincial levels, we have also updated our guidelines to that effect for patients and DSPs. Effective immediately, there will no longer be any restrictions related to international travel. Quick references, guides, etc. have all been updated to reflect this change.

Secteur de prévention et de contrôle des infections / Infection Prevention and Control Sector